

PROGRAMME D'ÉTUDES *INTÉGRATION* *SOCIOPROFESSIONNELLE*

Session d'appropriation 2
L'évaluation de la compétence

But de la session

Comprendre le cadre à respecter pour l'élaboration des épreuves du programme d'études *Intégration socioprofessionnelle*

- Épreuves du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Épreuves que vous élaborerez

Plan de la session

1. La Politique d'évaluation des apprentissages
2. L'objet d'évaluation
3. Les définitions du domaine d'évaluation (DDÉ)
4. Des exemples d'instrumentation

Matériel utilisé pour cette session

du cours *Choix d'un métier* :

- DDÉ
- Grille d'évaluation à interprétation critérielle

- Tableau des définitions des critères des 12 cours d'ISP

- Formulaire d'appréciation de la session

1.

La Politique d'évaluation des apprentissages

La Politique d'évaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages...

*est le processus qui consiste à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de **données recueillies, analysées et interprétées**, en vue de décisions pédagogiques et administratives.*

Politique, p. 29

La Politique d'évaluation des apprentissages

L'évaluation a deux fonctions principales :

- *l'aide à l'apprentissage*
- *la reconnaissance des compétences (sanction)*

Politique, p. 29

La Politique d'évaluation des apprentissages

L'évaluation en aide à l'apprentissage...

permet de suivre la progression des apprentissages de chaque adulte vers le but du cours. Elle peut conduire à mettre en place des activités différenciées selon les adultes.

Politique, p. 29-30

La Politique d'évaluation des apprentissages

L'évaluation en aide à l'apprentissage...

est le processus d'évaluation continue ayant pour objectif d'assurer la progression des individus selon deux voies possibles : soit en modifiant le contexte pédagogique, soit en offrant à chaque individu une aide personnalisée.

Gérard Scallon

La Politique d'évaluation des apprentissages

L'évaluation en sanction et reconnaissance...

*visé à rendre compte pour chaque adulte,
au terme d'une période d'apprentissage,
du niveau de développement des compétences.*

Politique, p. 29-30

La Politique d'évaluation des apprentissages

Les trois valeurs fondamentales :
Justice
Égalité
Équité

Les trois valeurs instrumentales :
Cohérence
Rigueur
Transparence

La Politique d'évaluation des apprentissages

- Justice : respect du droit d'appel, du droit de reprise et des modalités d'application
- Égalité : uniformité des exigences, des critères d'évaluation, des résultats attendus et du jugement porté sur les apprentissages
- Équité : absence de biais qui pourraient avantager ou désavantager certaines personnes

La Politique d'évaluation des apprentissages

Cohérence : entre le programme d'études, l'apprentissage réalisé et l'évaluation
c'est la **validité**

Rigueur : avec exactitude et précision,
informations pertinentes et suffisantes,
démarche formelle ou informelle,
c'est la **fidélité**

Transparence : connaître à l'avance :
- les critères d'évaluation
- les décisions qui en découlent
- les normes et modalités locales

UNE VISION COMMUNE DE L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Formation générale des jeunes
Formation générale des adultes
Formation professionnelle



ÊTRE ÉVALUÉ POUR MIEUX APPRENDRE

La Politique d'évaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages doit reposer sur le jugement professionnel de l'enseignant.

2^e orientation de la Politique

2.

Cerner l'objet d'évaluation

Cerner l'objet d'évaluation

Les **critères d'évaluation** sont des aspects essentiels à considérer pour porter un jugement sur les compétences.

Ils revêtent un caractère générique, leur formulation étant suffisamment globale pour se rapporter à l'ensemble de la compétence.

Programme de formation de l'école québécoise – Enseignement secondaire, MELS, 2004

Cerner l'objet d'évaluation

Cours *Choix d'un métier*

Trois catégories d'action :

- Détermination de facteurs à considérer pour le choix d'un métier
- Exploration des métiers
- Conception d'un projet professionnel relatif au choix d'un métier

Trois critères d'évaluation :

- Détermination de facteurs **pertinents** à considérer pour le choix d'un métier
- Exploration **méthodique** des métiers
- Conception d'un projet professionnel **réaliste** relatif au choix d'un métier

Cerner l'objet d'évaluation

Cours *Choix d'un métier*

Catégorie d'actions 1 :

Détermination de facteurs à considérer pour le choix d'un métier

Critère d'évaluation 1 :

Détermination de facteurs **pertinents** à considérer pour le choix d'un métier

Définition du critère d'évaluation 1 :

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à déterminer des facteurs personnels et des facteurs de réalité à considérer pour le choix d'un métier.

Cerner l'objet d'évaluation

Cours *Choix d'un métier*

Catégorie d'actions 2 :

Exploration des métiers

Critère d'évaluation 2 :

Exploration **méthodique** des métiers

Définition du critère d'évaluation 2 :

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- réaliser une recherche documentaire ou une recherche-terrain;
- consigner de l'information sur les caractéristiques des métiers.

Cerner l'objet d'évaluation

Cours *Choix d'un métier*

Catégorie d'actions 3 :

Conception d'un projet professionnel relatif au choix d'un métier

Critère d'évaluation 3 :

Conception d'un projet professionnel **réaliste** relatif au choix d'un métier

Définition du critère d'évaluation 3 :

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- établir un objectif professionnel relatif au choix d'un métier;
- élaborer un plan d'action relatif au choix de ce métier.

Cerner l'objet d'évaluation

L'épreuve (l'examen)

- respecte la DDÉ du cours
- comporte une ou des situations d'évaluation où l'adulte a des tâches à réaliser
- permet de porter un jugement
 - au terme du cours
 - sur le ou les critères d'évaluation

3.

Les définitions du domaine d'évaluation (DDÉ)

Les définitions du domaine d'évaluation (DDÉ)

- Chaque cours a une DDÉ.
- Les DDÉ définissent le domaine d'évaluation pour la reconnaissance et la sanction.
- C'est la référence pour élaborer toute épreuve pour la reconnaissance et la sanction.

Les définitions du domaine d'évaluation (DDÉ)

Voyons chaque rubrique d'une DDÉ...

...tout est là!

Les définitions du domaine d'évaluation (DDÉ)

Introduction

- Cadre obligatoire pour créer toute épreuve
- Document connu des adultes (transparence)

Les définitions du domaine d'évaluation (DDÉ)

Contenu de l'évaluation

Tableau synthèse
des éléments sur lesquels s'appuie l'évaluation

Les définitions du domaine d'évaluation (DDÉ)

Les critères d'évaluation

- L'objet d'évaluation

La maîtrise des connaissances

- Les connaissances ne sont pas évaluées pour elles-mêmes.
- Elles sont utilisées dans les tâches qui servent à évaluer les critères.

La pondération

- Chaque critère doit être réussi parce que :
la compétence = l'ensemble des critères

Les définitions du domaine d'évaluation (DDÉ)

Les savoirs

- Savoirs = connaissances
- À utiliser dans les tâches qui servent à évaluer les critères
- Tout n'est pas toujours obligatoire

L'épreuve : nombre de parties...

- En 1, 2 ou 3 parties
(Il ne doit pas y avoir plus de parties que de critères)
- Selon la nature des critères

Les définitions du domaine d'évaluation (DDÉ)

La composition de l'épreuve

Forme :

- à l'écrit, à l'oral ou dans l'action
- cohérente avec le ou les critères à évaluer

Jugement :

- sur les critères
- au terme du cours
- s'appuyant sur l'agir de l'adulte
- sur l'authenticité de la production

Les définitions du domaine d'évaluation (DDÉ)

Les outils de collecte de données

- épreuves du Ministère : *Cahier de l'adulte*

Le matériel autorisé

- déterminé selon la nature du critère

L'outil de jugement

- *Grille d'évaluation à interprétation critérielle*
 - bâtie à partir des critères du cours
 - obligatoire pour toute épreuve du cours

Cours *Choix d'un métier*

Grille d'évaluation à interprétation critérielle

Compétence à traiter des situations relatives au choix d'un métier

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.
- Dans la colonne « Résultat », cochez « Succès » si le pointage obtenu pour le critère concerné atteint le seuil de réussite.
- Dans la section « Résultat final » au bas du tableau, cochez « Succès » si l'adulte a atteint le seuil de réussite pour tous les critères. Sinon, cochez « Échec ».

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Excellent	Très bien	Bien	Faible	Très faible	Note	Résultat
1. Détermination de facteurs pertinents à considérer pour le choix d'un métier	Les facteurs personnels et les facteurs de réalité présentés par l'adulte sont complets et tout à fait pertinents au regard de son choix de métier.	Les facteurs personnels et les facteurs de réalité présentés par l'adulte sont presque complets et tout à fait pertinents au regard de son choix de métier.	Plusieurs facteurs personnels et facteurs de réalité présentés par l'adulte sont pertinents au regard de son choix de métier.	Seulement quelques facteurs présentés par l'adulte sont pertinents au regard de son choix de métier.	L'adulte a une grande difficulté à présenter des facteurs pertinents au regard de son choix de métier.	_____ Note¹ Seuil de réussite² : 18/30	<input type="checkbox"/> Succès
	30	24	18	12	6		
2. Exploration méthodique des métiers	Les renseignements consignés sur les métiers sont véridiques, précis et complets.	Les renseignements consignés sur les métiers sont véridiques et assez complets.	Bien qu'incomplets, les renseignements consignés sur les métiers en présentent l'essentiel.	Seulement quelques renseignements consignés sur les métiers sont adéquats.	L'adulte a une grande difficulté à présenter des renseignements sur les métiers.	_____ Note Seuil de réussite : 18/30	<input type="checkbox"/> Succès
	30	24	18	12	6		
3. Conception d'un projet professionnel réaliste relatif au choix d'un métier	Le projet professionnel comporte un choix de métier clair et précis et un plan d'action tout à fait cohérent.	Le projet professionnel comporte un choix de métier clair et précis et un plan d'action cohérent.	Le projet professionnel comporte un choix de métier clair et précis et un plan d'action sommaire.	Le projet professionnel comporte un choix de métier, mais un plan d'action peu cohérent ou incomplet.	L'adulte a une grande difficulté à effectuer un choix de métier.	_____ Note Seuil de réussite : 24/40	<input type="checkbox"/> Succès
	40	32	24	16	8		
Résultat final	Compétence développée avec : Succès <input type="checkbox"/> Échec <input type="checkbox"/>						

Les définitions du domaine d'évaluation (DDÉ)

Le seuil de réussite

- échelon « Bien » = 60 %
- chaque critère doit être réussi
- résultat officiel : SUCCÈS ou ÉCHEC

La reprise

- au moins une reprise possible
- épreuve pour le ou les critères échoués
- se référer aux normes et modalités locales

4.

Des exemples d'instrumentation

Des exemples d'instrumentation

Pour chaque cours, un prototype d'instrumentation est proposé par le Ministère :

- *Consignes d'administration de l'épreuve*
- *Cahier de l'adulte (1, 2 ou 3)*
- *Guide de correction et d'évaluation*

Questions et réponses

Dois-je attendre la fin du cours pour administrer l'épreuve?

OUI. Toutefois si je juge que l'adulte est prêt à passer l'ensemble de l'épreuve avant la fin des heures prévues pour le cours, c'est possible.

Le cours peut être d'une durée plus courte ou plus longue que prévue.

Si l'épreuve comporte deux parties, puis-je administrer la partie 1 au milieu du cours et l'autre à la fin?

NON. Les deux parties doivent être administrées dans un intervalle rapproché à la fin du cours, car l'adulte doit avoir la chance de développer sa compétence tout au long du cours. La compétence correspond à l'ensemble des critères : c'est un tout.

Questions et réponses

Comment à la fois porter un jugement au terme du cours et s'appuyer sur l'observation de l'agir de l'adulte pendant le cours?

« ... il ne s'agit pas, comme on le croit trop souvent, d'additionner des résultats partiels pour établir une somme. Il s'agit plutôt de **s'appuyer** sur des accomplissements observés en cours de route pour **éclairer** le jugement qui devra être porté sur une performance terminale. »

SCALLON, Gérard, Des savoirs aux compétences, 2015, p. 8

Questions et réponses

**Comment m'assurer que mon évaluation sera juste et équitable?
Valide et fidèle au fil du temps?**

En documentant mes critères, c'est-à-dire en notant dans mes mots, les limites de chaque échelon de la *Grille d'évaluation à interprétation critérielle* :

- mes repères, mes indicateurs,
- et ce, en fonction de l'épreuve que j'utilise et des comportements que j'observe pendant le cours.

Si le cours est donné par une équipe, il est préférable de faire cet exercice en équipe.

Cours *Choix d'un métier*

Critère 1 : Détermination de facteurs pertinents à considérer pour le choix d'un métier

Documenter le critère dans mes mots

Échelon Excellent :

- Identifie tous ses facteurs personnels
- Est capable d'associer ses principaux facteurs personnels à des aspects concrets de son choix de métier
- Comprend en quoi ses facteurs de réalité peuvent limiter son choix d'un métier
- Porte un regard juste sur son choix de métier

Échelon Très bien :

- Capable d'expliquer ses points forts et ses points faibles les plus pertinents au regard de son choix de métier
- Porte un regard juste sur son choix de métier

Échelon Bien :

- Identifie ses points forts et ses points faibles les plus pertinents au regard de son choix de métier

Des questions?

Pour en savoir plus sur l'évaluation :

DIERENDONCK, Christophe, et autres (2014). *L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu professionnel*. De Boeck.

LAFORTUNE, Louise, et Linda ALLAL (2008). *Jugement professionnel en évaluation*. Presses de l'Université du Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003). *Politique d'évaluation des apprentissages – Décroche tes rêves*.

ROEGIERS, Xavier (2010). *L'école et l'évaluation*, De Boeck.

SCALLON, Gérard (2004). *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*, ERPI.

SCALLON, Gérard (2015). *Des savoirs aux compétences – Explorations en évaluation des apprentissages*, ERPI.

TARDIF, Jacques (2006). *L'évaluation des compétences*, Éditions de la Chenelière.